



AFRICAN UNION



Economic Commission for Africa

# **ATELIER CONSULTATIF RÉGIONAL SUR LES POLITIQUES FONCIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST :**

**OUAGADOUGOU, BURKINA FASO  
15-18 Avril 2008**

**NOTE D'INFORMATION**



## **Introduction**

La présente note d'information a pour but de donner aux participants les informations pertinentes sur le prochain atelier consultatif sur les politiques foncières en Afrique de l'Ouest, qui se tiendra à Ouagadougou au Burkina Faso du 15 au 18 Avril 2008. Les informations suivantes comprennent : le contexte et la feuille de route de l'Initiative conjointe UA-CEA-BAD sur les politiques foncières (section I) ; les objectifs et les résultats attendus de l'atelier de consultation en Afrique australe (section II) ; une fiche de renseignement (annexe I) et une fiche de confirmation (Annexe II).

### **I. L'initiative conjointe UA-CEA-BAD sur les politiques foncières en Afrique : Contexte et feuille de route**

#### **A. Contexte**

Au regard de l'importance de relever les défis fonciers pour faciliter une large croissance économique et développement social, et pour assurer la paix et la sécurité, la majorité des gouvernements africains se sont engagés dans la formulation de politiques et de réformes institutionnelles en matière foncière. La plupart de ces réformes visent à relever le double défi d'une part, de créer des bases solides pour le renforcement des droits de propriété afin de faciliter l'investissement et la génération d'opportunités économiques et d'autre part, d'assurer la sécurité de l'accès à la terre pour les populations pauvres en milieu rural et urbain, comme base pour garantir les moyens d'existence et améliorer la sécurité alimentaire. Un examen des progrès réalisés par les gouvernements africains dans la formulation et la mise en œuvre des politiques foncières appropriées révèle une grande diversité entre les pays africains en termes de d'état d'avancement

Certains pays sont toujours à la phase initiale de formulation de la politique foncière tandis que d'autres ont déjà formulé de nouvelles politiques qui restent encore à être mises en application pour obtenir des résultats significatifs sur le terrain. Un examen plus approfondi des causes de la lenteur dans les progrès réalisés révèle de nombreux facteurs tels que le manque d'expertise, de connaissance et de ressources permettant d'œuvrer efficacement aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques foncières, ainsi que le manque d'engagement et de volonté politique à long terme de la part des principaux acteurs concernés.

Constatant qu'il y a un foisonnement d'informations disponibles provenant des résultats de recherches et de l'expérience des nombreux acteurs impliqués dans la formulation et la mise en oeuvre des politiques foncières sur le continent et ailleurs, la Commission de l'Union africaine (UA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD) ont mis en commun leurs forces pour mettre à profit les efforts de divers acteurs, en vue de développer des mécanismes viables pour faciliter le flux des connaissances, le partage d'expériences, développer des stratégies innovatrices de mobilisation des ressources, et renforcer la volonté politique, autant d'éléments essentiels pour accélérer les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques

foncières et les réformes législatives et institutionnelles sur le continent. L'Initiative conjointe UA, CEA et BAD vise donc à soutenir les efforts nationaux, régionaux et internationaux afin de catalyser l'élaboration et la mise en œuvre de politiques foncières adaptées en Afrique. Plus précisément encore, l'Initiative conjointe UA-CEA-BAD, avec la collaboration étroite des communautés économiques régionales (CER) et des autres acteurs concernés, s'est engagée dans un processus de développement d'un cadre de référence et d'orientations de politiques foncières en Afrique, accompagnés par des repères et indicateurs d'évaluation de la mise en œuvre des processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques foncières.

Le processus de l'initiative sur les politiques foncières est ancré dans une feuille de route qui accorde un rôle essentiel aux consultations régionales multipartites, visant à construire un consensus sur les principaux éléments qui devraient constituer le cadre, les orientations, les repères et indicateurs des politiques foncières et des réformes législatives et institutionnelles.

Les étapes essentielles de la feuille de route sont constituées par : a) Un atelier consultatif continental ; b) Une réunion du groupe d'experts sur les repères et les indicateurs ; c) des ateliers consultatifs régionaux ; d) Une réunion continentale des experts africains et des ministres africains chargés des questions foncières ; et f) le sommet de chefs d'État et de gouvernement de l'UA.

## **B. Vue d'ensemble de la feuille de route**

Les principales étapes de la feuille de route pour le développement du cadre, des directives, des repères, et des indicateurs sont décrites brièvement ci-dessous.

### **1. Atelier consultatif continental de lancement**

L'atelier consultatif continental de lancement qui s'est tenu du 27-29 mars 2006 au Centre des conférences des Nations Unies (UNCC), Addis-Abeba, était basé sur un document de travail et a connu la participation de plus de 100 représentants de gouvernements africains, de Communautés économiques régionales (CER), d'organisations paysannes, de la société civile, du secteur privé africain, des centres d'excellence et des partenaires de développement. Les principaux résultats de l'atelier continental consultatif de lancement sont des messages et recommandations clés, reposant sur un consensus autour des questions ci-après :

- Éléments et questions thématiques qui caractériseraient le cadre de référence et les orientations de politique et de réforme foncières en Afrique ;
- Éléments de vision et principes directeurs pour l'élaboration d'un cadre de référence sur les politiques foncières en Afrique ;
- Actions et étapes requises pour développer un cadre de référence et des orientations de politique foncière ; et
- Rôle des acteurs et des partenaires, et mobilisation des ressources.

Donnant suite aux recommandations de l'atelier, un groupe africain de travail sur la politique foncière a transformé le document de travail en un document de base et a développé un canevas de politique foncière en Afrique en s'appuyant sur les contributions spécifiques de l'atelier de consultatif.

## **2. Réunion du groupe d'experts sur les indicateurs fonciers**

Afin de mettre en place un mécanisme de développement des repères et indicateurs destinés à soutenir la mise en œuvre effective du cadre de référence et des orientations de politique foncière, le consortium UA-CEA-BAD, en partenariat avec UN-HABITAT, a organisé du 3 au 4 mai 2007, une réunion du groupe d'experts sur les indicateurs fonciers. La réunion, qui a rassemblé 52 participants composés d'acteurs et experts de la politique foncière, de la gestion foncière et du développement d'indicateurs, s'est basée sur *un document conceptuel sur les indicateurs de politique foncière en Afrique*. Le principal résultat de la réunion fut un consensus sur le mécanisme de développement des repères et indicateurs, notamment : un processus coordonné d'examen du document conceptuel sur la base des résultats de la réunion du groupe d'experts ; modération d'une discussion électronique en vue d'impliquer un plus large public dans la réflexion ; et des études de cas sur le terrain sur les indicateurs de politique foncière dans quelques pays sélectionnés.

## **3. Etudes et consultations régionales**

Sur la base du document de base et du canevas de cadre de référence issus de l'atelier de consultatif continental, des études régionales sont en cours, visant à documenter les spécificités régionales, les initiatives, et les enseignements fonciers dans chacune des cinq régions de l'Afrique : Afrique, centrale, australe, de l'Est, du Nord et de l'Ouest. *L'atelier consultatif régional Afrique de l'Ouest sur les politiques foncières* (15- 18 Avril 2007) est le troisième atelier régional à se tenir (le premier était celui de l'Afrique Australe, à Windhoek en Namibie du 29 au 31 août 2008 ; le second celui de l'Afrique de l'Est à Kigali au Rwanda du 16 au 18 janvier 2008) Les objectifs spécifiques et résultats attendus de l'Atelier consultatif Afrique de l'Ouest sont décrits dans la section II ci-dessous.

## **4. Réunion des experts fonciers africains et ministres africains chargés des questions foncières**

A partir des résultats des ateliers consultatifs régionaux, le groupe africain de travail sur la politique foncière enrichira le projet de cadre de référence et d'orientations sur les politiques foncières en vue de la préparation d'une réunion continentale des experts fonciers africains et des ministres africains chargés des questions foncières. Lors de cette réunion, le projet sera largement examiné et discuté par les principaux experts des ministères techniques responsables des questions foncières des États membres de l'UA. L'un des principaux résultats de la réunion d'experts consistera en un projet affiné du cadre de référence et des orientations en matière de politique foncière à soumettre à la réunion ministérielle. En outre, un rapport d'experts sur le cadre de référence et des

orientations de politique foncière, comprenant les principales recommandations relatives à leur mise en œuvre sera produit. Après la réunion d'experts, les ministres examineront et adopteront le rapport et les recommandations des experts sur le cadre de référence et les orientations de politique foncière en Afrique.

## **5. Le sommet des chefs d'État et de gouvernement**

Le rapport et les recommandations concernant le cadre de politique foncière et les directives des ministres seront soumis aux organes décisionnels de l'UA pour examen et adoption. Il s'agit du Comité des représentants permanents (COREP), et du Conseil exécutif de l'Assemblée. Le Conseil exécutif préparera un projet de déclaration pour examen et adoption par la Conférence des chefs d'État et de gouvernements. La déclaration contiendra des résolutions et des décisions relatives à sa mise en œuvre et à son suivi.

## **II. Atelier de consultation régional sur la politique foncière en Afrique de l'Ouest : Objectifs et résultats**

L'atelier rassemblera une grande diversité d'acteurs fonciers de la région, notamment les gouvernements, la société civile, les chefs traditionnels, le secteur privé, les centres d'excellence et les partenaires de développement. Un rapport régional de base sur l'analyse complète des principales questions foncières en Afrique de l'Ouest servira de base aux discussions de l'atelier.

### **A. Objectifs**

L'atelier a pour but de réaliser un consensus sur :

- Les spécificités régionales, les initiatives et les enseignements fonciers qui devraient alimenter le cadre de référence continental ;
- Les déficits en matière de connaissance, en matière institutionnelle et de ressources, ainsi que les enseignements tirés des initiatives foncières dans la région, dont la connaissance est essentielle pour identifier les besoins de renforcement des capacités et de développement des stratégies de mise en œuvre et;
- Les principaux éléments nécessaires pour le développement des repères et indicateurs, et les mécanismes pour évaluer la performance de la mise en œuvre des processus fonciers dans la région.

### **B. Résultats attendus**

Les principaux résultats des consultations régionales seront un rapport régional amélioré, dont les éléments enrichiront le projet de cadre de référence et les orientations foncières au niveau continental, et des contributions au développement de repères et indicateurs pertinents.

## **Annexe I**

### **FICHE DE RENSEIGNEMENT**

**ATELIER DE CONSULTATION RÉGIONAL SUR LA POLITIQUE FONCIÈRE  
EN AFRIQUE DE OUEST :  
Ouagadougou, Burkina Faso  
15- 18 avril 2008**

#### **CONFIRMATION DE PARTICIPATION :**

Il est essentiel que tous les participants s'inscrivent à l'atelier en remplissant la fiche de confirmation ci-jointe et en la renvoyant avant le **14 Mars 2008**.

#### **LIEU :**

L'atelier se tiendra à l'Hotel Splendid à Ouagadougou, Burkina Faso.  
Téléphone : +226 5 031 7278/79  
Fax : +226 5 031 7291  
E-mail : [sph@fasonet.bf](mailto:sph@fasonet.bf)

#### **LANGUE :**

L'interprétation simultanée (Français/ Anglais) sera disponible pendant l'atelier.

#### **DISPOSITIONS POUR LE VOYAGE :**

Les billets seront mis à la disposition des personnes dont la participation est financée par les organisateurs, et les informations sur les vols leur seront communiquées dès que possible, à condition qu'ils aient envoyé les informations requises par la fiche de confirmation.

Tous les participants seront accueillis à l'aéroport. Les personnes dont la participation n'est pas financée par les organisateurs sont invitées à fournir aux organisateurs les renseignements relatifs à leurs vols (numéro de vol ; heure d'arrivée ; date et heure de départ) dans les plus brefs délais, et au plus tard le **07 avril 2008** pour permettre leur accueil à l'aéroport et autres services.

#### **CONDITIONS D'OBTENTION DU VISA :**

Les participants des États membres de l'Afrique de la CEDEAO n'ont pas besoin de visa d'entrer en Burkina Faso. Les autres participants sont invités à se renseigner sur les conditions d'obtention du visa d'entrée en Burkina Faso auprès de la représentation diplomatique du Burkina Faso dans leur pays. Pour les participants des pays où le Burkina a une mission diplomatique, les autorités d'immigration Burkinabé exigent que les visas y soient délivrés avant le départ de leur pays.

Pour les participants dont les pays ne disposent pas n'a pas de mission du Burkina, les autorités d'immigration Burkinabé leur délivreront des visas d'entrée à leur arrivée. Dans ce cas, il leur sera exigé la présentation de la lettre d'invitation aux autorités. En outre :

- Les participants détenteurs de passeports ordinaires devront payer des frais de visa s'élevant à environ 40 dollars US (20 000 FCFA) qui seront remboursés par le secrétariat du Consortium CUA- CEA-BAD .
- Les participants détenteurs de passeports diplomatiques ou de service sont exemptés du paiement de frais de visa.

Nous vous informons que les frais de visa sont susceptibles de modification et vous prions de vous préparer en conséquence.

**HEBERGEMENT :**

Des réservations pour tous les participants confirmés seront faites à l'hôtel abritant l'atelier. L'hébergement des participants pris en charge est payé directement par les organisateurs.

**PER DIEM:**

Pour participants financés par les organisateurs, des *per diem* leur seront alloués pour couvrir les frais, de restauration et dépenses diverses.

**ENREGISTREMENT :**

L'enregistrement aura lieu le mardi 15 avril (15h 30- 16h 30) et le mercredi 16 avril (8 heures-9 heures) a l'Hôtel Splendid .

**DEVISE :**

La monnaie locale est le franc CFA. La monnaie locale peut être obtenues à l'arrivée à l'aéroport, ou dans les différents bureaux de change et institutions bancaires de la ville.

**COURANT ÉLECTRIQUE :**

Le courant électrique au Burkina Faso est de 220 volts. Les prises électriques sont du système français. Merci à ceux qui pensent en avoir besoin de se munir d'un adaptateur.

**DECALAGE HORAIRE:**

Prière de noter que le Burkina est en Heure GMT.

**CLIMAT ET HABILLEMENT:**

En Avril le temps est chaud et sec au Burkina et c'est la saison sèche. Merci cependant de consulter les sites météo pour plus d'information.

## Annexe II

### FICHE DE CONFIRMATION

**ATELIER CONSULTATIF RÉGIONAL SUR LA POLITIQUE FONCIÈRE EN  
AFRIQUE de l'OUEST:  
15 – 18 avril 2008**

**LIEU : Hotel Splendid, Ouagadougou, Burkina Faso**

À remplir et envoyer aux adresses suivantes : Mme Atkeyelsh Persson, [apersson@uneca.org](mailto:apersson@uneca.org), Dr Hubert Ouédraogo, [huberto@uneca.org](mailto:huberto@uneca.org), Mme Tsedey Merid, [tmerid@uneca.org](mailto:tmerid@uneca.org), fax +251 11 551 4416

*Pour éviter tout désagrément dû aux déficiences technologiques éventuelles (par exemple problèmes de réseau), veuillez utiliser tous les e-mails ci-dessus fournis.*

<b>TITRE:</b>	
<b>NOM et PRENOMS:</b> <i>(Tels qu'ils apparaissent sur votre passeport)</i>	
<b>ORGANISATION:</b>	
<b>DATE DE NAISSANCE:</b> <i>(JOUR/MOIS/ANNÉE)</i>	
<b>NATIONALITÉ:</b>	
<b>ADRESSE:</b>	
<b>PAYS:</b>	
<b>TÉLÉPHONE:</b>	
<b>FAX:</b>	
<b>E-MAIL:</b>	